

Information à destination des résidents et des personnes présentes aux abords de parcelles agricoles

Département des Landes



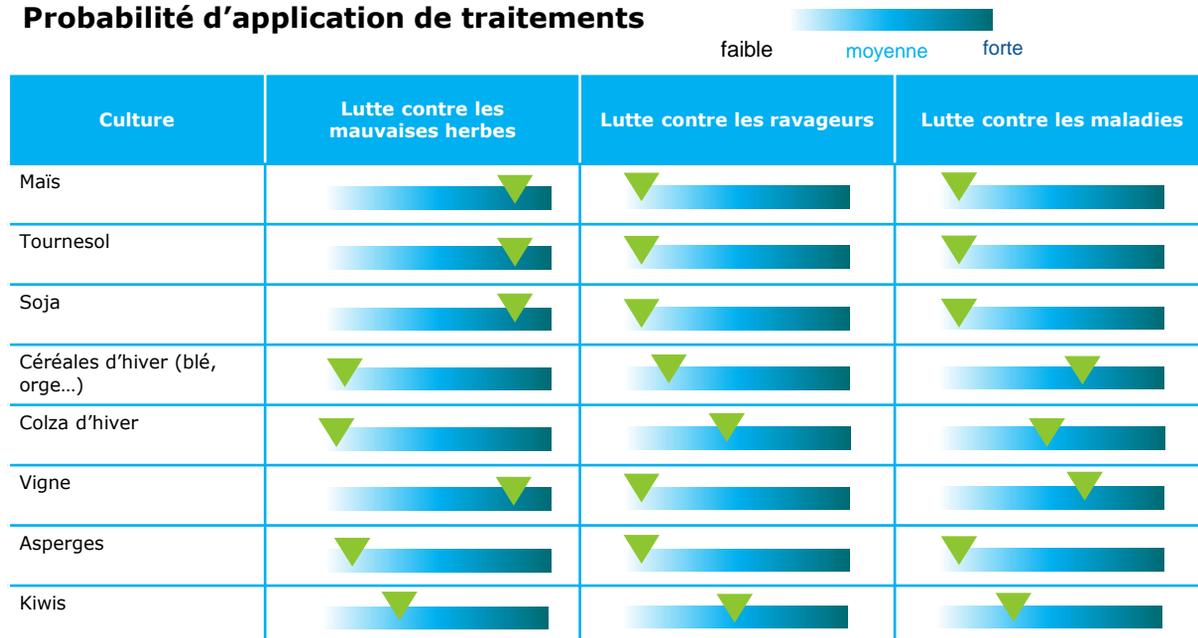
Information valable du 16 au 30/04/24

Pour les cultures listées dans la charte d'engagement des utilisateurs de produits phytosanitaires, l'information ci-dessous permet d'identifier celles sur lesquelles un traitement est probable dans la période précisée.

Les curseurs représentent l'échelle de probabilité de traitement par rapport aux principales cibles et cultures.

 **Bon à savoir:** Un pulvérisateur dans les champs n'est pas forcément en train d'appliquer un produit phytosanitaire. Il peut aussi appliquer, par exemple, des engrais ou des solutions foliaires d'éléments minéraux pour corriger des carences d'alimentation, des produits de biocontrôle qui stimulent les défenses naturelles de la culture, ...

Probabilité d'application de traitements



A noter : Cette information est construite sur une situation moyenne du département, à partir de l'analyse de risque des Bulletins de Santé du Végétal s'ils existent et de l'expertise des conseillers. Il est possible qu'un agriculteur intervienne hors plage identifiée, en fonction du contexte de sa parcelle et de la situation sanitaire.

En complément de cette information, vous pouvez consulter les BSV de la région, sur [le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine](#).

Site de la Chambre d'agriculture des Landes :
(informations réglementaires, calendrier de traitements...)



Site de la DRAAF:
(BSV)

